

CONSEIL D'ÉCOLE

Procès-verbal

29/03/2022

Direction

**École élémentaire de
GEUDERTHEIM**

74 rue du Général de Gaulle

67170 GEUDERTHEIM

03 88 51 93 60

ce.0672664g@ac-strasbourg.fr

Ordre du jour du C.E.

POINT 1 : Lecture (Points importants) et adoption du précédent PV

POINT 2 : Effectifs école / Prévisions N+1/ Fusion

POINT 3 : Sécurité

POINT 4 : Règlement intérieur/communication

POINT 5 : Résultats des évaluations CP - Point d'étape mi-CP

POINT 6 : Point Mairie (Entretien des locaux/ Travaux dans le bâtiment école élémentaire) - Périscolaire

POINT 7 : Projets divers

POINT 8 : Projet éco-environnement

POINT 9 : Questions associations des parents d'élèves non traitées précédemment

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 29 mars 2022

Présents :

Enseignants (es) : Laetitia STEBLER -- Anne GUILLON -- Carine HOUEL-MAURER -- Stéphanie JEUCH --
Véronique DECKER -- Mathilde RUNGETTE -- Vincent STRUB -- Thierry KEIFFER

Représentants de la mairie : **Michel URBAN (Conseiller Municipal)**

Représentante périscolaire : Séverine KLIPFEL

Parents d'élèves : Olivia CRAVAGEOT -- Nathalie BOUTINAUD -- Valérie HAMM (Vivre l'École)
Mélissa LAGEL -- Tiphaine FRIEDT -- Cynthia BEAUDINET -- Sarah LUDWIG (PEEP)

Excusés :

Enseignante : Nathalie GASSMANN

Représentante périscolaire : Séverine KLIPFEL

Représentant de la mairie : Pierre GROSS

Enseignantes de religion : Yvonne PIQUEREL, Agathe STEINER

AESH : Solange DUMINGER

La séance est ouverte à **20 heures**
La séance est close à **21 heures 45 minutes**

INTRODUCTION :

Accueil des membres

POINT 1 : Retour sur le procès-verbal du précédent conseil d'école : approbation à l'unanimité.

POINT 2 : Effectifs école / prévisions N+1/ Fusion

1) Effectifs de l'école

Actuellement l'effectif est de **168 élèves** : un départ, deux arrivées : 1 en CP / 1 en CM1, une troisième arrivée est prévue pour début mai en CM1, une élève de CP a été intégrée en CE1 après les vacances de la Toussaint.

Il y a **7 classes** réparties de la façon suivante :

Au Cycle 2 (101) :

- **CP 1** : Nathalie GASSMANN : 17 élèves, **CP2** : Laetitia STEBLER : 19 élèves, **CE1** : Anne GUILLON : 26 élèves, **CE2** : Stéphanie JEUCH : 28 élèves, **CE1/CM1** Carine HOUEL- MAURER 21 élèves dont 11 CE1.

Au Cycle 3 (67) :

- **CM1** : Véronique DECKER et Mathilde RUNGETTE : 27 élèves, **CE1/CM1** Carine HOUEL-MAURER : 21 élèves dont 10 CM1, **CM2** : Thierry KEIFFER et Vincent STRUB : 30 élèves

Autres personnes intervenant régulièrement au sein de l'école auprès des enfants :

Solange DUMINGER (AESH)

Yvonne PIQUEREL, Agathe STEINER (Intervenantes en religion)

Roland REEB (Échecs – Projet d'école)

Théophile FRIRY (Badminton)

2) Prévisions N+1

Départ de 30 CM2 en sixième ; la communication avec les parents de CM2 par le biais de feuille de liaison (volet 1) est en place, édition du volet 2 à partir du 25/03, pour répondre aux vœux des élèves (LV1/LV2) et l'affectation du collège de secteur (Hoerdt).

Une visite du collège pour les futurs sixièmes aura très certainement lieu.

Arrivée de 32 élèves de GS de l'école maternelle et un élève de GS en provenance d'une autre école.

Les remontées d'effectifs actuelles prévoient donc 172 élèves pour l'an prochain :

$(168 (N) + 1 + 32 + 1) - 30 = 172$

Avec ces données, il y aura très certainement des cours doubles (en sachant que l'on essaiera d'alléger les « petites classes », notamment les classes de CP, et les cours doubles).

Parents des futurs CP : un courrier à leur destination sera rédigé afin de demander aux parents de fournir certains papiers et de mettre en place une rencontre avec les parents d'élèves au moment de la remise des documents.

Un « échange » d'élèves se fera : accueil des CP en maternelle lecture dans les classes de petits / moyens et les GS viendront à l'école élémentaire (un après-midi).

Dates non connues à ce jour.

3) Fusion

Une fusion de l'école maternelle et élémentaire a été envisagée : cela permettrait une direction unique pour les écoles de Geudertheim. Monsieur l'Inspecteur est très favorable à cette fusion dans un souci de continuité pédagogique, de mutualisation des moyens, gestion des effectifs (contrairement à ce que pensent et disent les enseignants du second degré). Cette demande devra faire l'objet d'une requête formulée par la mairie, celle-ci sera effective seulement s'il n'y a pas de fermeture de classe.

Seuil de fermeture maternelle 90 (blocage à 89), 152 pour l'élémentaire.

Prévisionnel maternelle : 87, prévisionnel élémentaire 172 => 259.

Si l'on réunit les deux écoles pour faire une école primaire, le seuil de fermeture est de 260.

Ces données ne sont qu'indicatives, car il peut toujours y avoir des mouvements (arrivées comme départ pendant les grandes vacances).

Le problème de fermeture se posera tant que les écoles seront proches des seuils. L'année scolaire 2023/24, une cohorte importante (futurs CM2) quittera l'école (37 élèves), nous serons potentiellement, à nouveau, dans la même situation.

POINT 3 : Sécurité

Deux alertes ont été menées en 2021 : une alerte incendie (14/10/21) et une alerte intrusion (2/12/21).

Le dispositif alerte intrusion n'est pas satisfaisant dans le sens où il faut souffler dans une corne de brume. Pour alerter : 3 souffles début d'alerte, 1 pour la fin d'alerte.

Un dispositif plus moderne devrait être mis en place lors de la rénovation de l'école (partie élémentaire et anciennement maternelle).

Deux autres alertes vont se dérouler sur la fin de cette année : une alerte incendie et une alerte tremblement de terre.

POINT 4 : Règlement intérieur/communication

Nous rappelons que l'échange par courriel doit être cordial et poli : la boîte professionnelle n'est pas un exutoire...

Dialogue ne signifie pas ingérence des parents dans le fonctionnement de l'école, contestations notamment, remise en cause de certains fonctionnements qui ne relèvent pas des parents, notamment la partie pédagogique (exemple flagrant avec le livre de lecture mis en place par les enseignantes de CP).

Retour aux horaires normaux avec l'accueil des élèves dès la reprise des cours depuis le mois de mars 2022 à savoir :

Accueil du matin de 7 h 50 à 8 h et l'après-midi de 13 h 05 à 13 h 15.

Rappel : « Justification des absences et retards » : cahier de liaison pour signaler les absences et/ou retards avec motif de l'absence + à qui donner les devoirs : mise en place de binômes ?

Si un enfant doit quitter l'école pendant les heures scolaires, cela ne peut se faire que si un adulte vient le chercher (adulte identifié).

Rappel des horaires actuels des récréations : **9 h 45 à 10 h (cycle 2) et 10 h 05 à 10 h 20 (cycle 3) ; 14 h 10 à 14 h 25 (cycle 2) et 14 h 30 à 14 h 45 (cycle 3).**

- **Les récréations décalées sont maintenues en raison du nombre d'élèves et de la superficie de la cour.**

Le maintien de cette récréation décalée permet une pause moins accidentogène.

Remarque : Les parents peuvent accompagner leur enfant jusqu'à l'extérieur des barrières, en cas de problème s'adresser aux enseignants de surveillance. Ils n'entrent plus dans la cour car il y a des classes qui se rendent dans leur salle en passant à l'endroit où ils attendaient auparavant.

Merci aux parents de ne pas stationner dans la cour au moment des sorties 11 h 30 et 15 h 45.

Le problème de la traversée de la cour pose aussi un souci notamment en période de plan Vigipirate, mais aussi pour la sécurité des élèves.

POINT 5 : Évaluation mi-CP / livre d'apprentissage

Une nouvelle étape : les évaluations de milieu d'année

Les évaluations CP sont des évaluations nationales qui s'adressent à tous les élèves de CP. Elles visent à fournir des **points de repère** quant à la **maîtrise des compétences fondamentales en français et en mathématiques**, plus particulièrement dans les domaines de la lecture, de l'écriture, de la numération, du calcul et des résolutions de problèmes.

À la suite des évaluations de rentrée, le dispositif au CP prévoit **une nouvelle phase d'évaluation en milieu d'année**. Ce **point d'étape** doit fournir aux enseignants des repères actualisés sur les progrès réalisés par les élèves, en complément des observations conduites en classe. Ces nouveaux repères permettent de répondre de manière soutenue aux besoins des élèves.

Présentation du dispositif

Ces évaluations sont conçues par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) en collaboration étroite avec le Conseil scientifique de l'éducation nationale (CSEN) et la direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco).

Les compétences évaluées en français et en mathématiques

En français, les situations proposées portent sur le passage de l'oral à l'écrit, la reconnaissance de lettres, la phonologie, la compréhension orale et écrite, et la lecture à voix haute. L'évaluation se déroule en **3 séquences avec des modalités de passation collective et individuelle**. Les activités d'évaluation des compétences en lecture requièrent un temps de passage individuel. La durée de travail effectif de l'élève est estimée à **8 min pour la première séquence et 10 min pour la deuxième séquence**. La troisième séquence correspond aux **deux épreuves individuelles dont la durée est fixée à 2 min**. Un temps supplémentaire pour les explications et les exemples est à prévoir.

En mathématiques, les situations d'évaluation portent sur les nombres, le calcul en ligne lié à des situations d'addition et de soustraction et la résolution de problèmes. La passation est découpée en **2 séquences**. La durée de travail effectif de l'élève est estimée à **11 min pour chacune des 2 séquences**. Un temps supplémentaire pour les explications et les exemples est à prévoir.

Un guide de l'enseignant présente les informations utiles pour la mise en œuvre du dispositif en vue de la passation des épreuves. L'élève dispose d'un livret unique pour la passation des épreuves de français et de mathématiques. La distribution des versions papier du guide et du livret est organisée au niveau local.

Les parents seront rencontrés par les enseignants de CP pour les élèves ayant des difficultés.

Livre d'apprentissage du CP

Mme STEBLER rappelle que ce livre est préconisé par l'Éducation nationale. Il est très près des instructions officielles, qui préconisent actuellement une entrée par syllabe et par graphème. D'une part, c'est un choix pédagogique fait par les enseignantes. D'autre part, il n'y a pas d'illustrations à l'intérieur, ce qui permet à l'enfant de se focaliser uniquement sur le texte. De plus, Il contient une grande richesse en vocabulaire. Enfin, les évaluations nationales de mi-CP ont montré que 100 % des élèves de CP savent lire à cette période de l'année.

POINT 6 : Mairie

Études du soir : dispositif mis en place par la mairie, qui rencontre un joli succès.

Travaux effectués en 2021 : installation d'un TBI dans la salle des CM2 (MM. KEIFFER et STRUB) et dans la salle de classe des CM1 (Mmes RUNGETTE et DECKER).

Entretien des salles de classe : il y a eu quelques problèmes à ce niveau ; la société de nettoyage ne maintient pas le même personnel en place, ce qui provoque un entretien aléatoire des locaux (toilettes non faites, poubelles non vidées, pas de tri des déchets, salles non balayées, tables non nettoyées, poussières, ...).

La réfection du reste de l'école est prévue en 2022. Qu'en est-il de ces futurs travaux ? Quel échéancier ? M. URBAN explique qu'une enveloppe de 750 000 € a été votée pour les futurs travaux de l'école. En revanche, la Mairie observe aussi que la période actuelle n'est peut-être pas la plus propice pour procéder aux travaux prévus, surtout en tenant compte de l'augmentation des prix et de la pénurie des matériaux. L'estimatif des coûts prévus ne peut plus être aussi sûr que lors de l'établissement du projet initial, cela pourrait engendrer des retards éventuels.

CME (Conseil Municipal des Enfants) :

Rappel des enfants élus : Amélie BAUER (CM1), Timothé BOUTINAUD (CM2), Anna COCHE (CM1), Malo HAUSMANN (CM2), Zoé HORNY (CM2), Charlotte KELLER (CM1), Lola LINGERI (CM2), Maxence MONTAGNON (CM2), Léa PAULEN (CM1) et Emma WOLFF (CM)2.

Plusieurs réunions et actions ont déjà eu lieu, depuis son installation le 16/10/21.

Le Conseil Municipal des Enfants se réunit une fois par mois, afin d'imaginer des actions à mettre en place au sein du village pour améliorer le quotidien des habitants.

Les enfants ont une page complète dans chaque bulletin municipal afin de relater les événements auxquels ils participent comme, par exemple :

- Le 11/11 où ils ont pu lire un poème lors de la célébration et s'associer au Maire pour déposer une gerbe.
- Le 22/02 : les enfants ont commémoré les 60 ans de la fin de la Guerre d'Algérie, lors d'une cérémonie où ils ont pu rencontrer des anciens combattants.
- Le 30/05 : la « semaine à pied » débutera. Les enfants ont pensé à une opération pour promouvoir la marche à pied. Celle-ci aura lieu la semaine du 30/05 au 3/06/22. À cette occasion, ils

expliqueront à leurs camarades l'importance de privilégier les déplacements dits « verts » comme la marche à pied pour se déplacer. Ils distribueront des *flyers* qu'ils ont eux-mêmes imaginés.

La prochaine réunion est fixée au 7 juin à 18 h.

Projet classe musicale : mise en place d'une chorale ?

POINT 7 : Projets divers

Actions effectuées :

La semaine du goût : un petit déjeuner a eu lieu avec les classes de Mmes GUILLON et JEUCH.

Découverte de la faune et la flore de la forêt de Geudertheim (classes de CP1 et 2) journée du 16/11/21 (maintenue par les enseignantes malgré l'absence de l'intervenante).

Projet (en lien avec le projet d'école (cf. point 5)

Sortie EPS classe de CM1 au Soccer Park

Stage de remise à niveau pour deux groupes d'élèves des niveaux CE1 et CE2

Projet échecs (CM2, CP1, CE1/CM1)

Projet badminton (CP1, CE1/CM1, CE1, CE2)

Animation *Monde et Nature* sur le développement durable (CE1/CM1)

Actions en cours :

Projet échecs (CP1, CE1/CM1, CM1)

Projet Badminton (CP2, CM1)

Cycle Piscine (CE1 et CE2)

Concours dessin du Crédit Mutuel (toutes les classes)

APC : les Activités pédagogiques complémentaires

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial de la commune.

Elles ont débuté dès la mi-septembre pour la majorité des classes.

Actuellement, les élèves de la classe de CM2 peuvent également bénéficier d'APC.

Actions à venir :

Projet poney (CE1/CM1)

Projet kayak/escalade (CM2)

Sortie au planétarium pour les CP (4 avril) et les CM2 (17 mai)

Photo de classe le vendredi 6 mai 2022

Classe escalade (CE1-CE2)

Projet badminton (CM2)

Nettoyage des abords de l'école + bords des pistes cyclables (CE1-CE2)

Sortie en Allemagne (CE1/CM1) le 24 juin : le montage d'un dossier auprès de la DARILV (Délégation académique aux relations internationales et aux langues vivantes) a permis l'obtention d'une subvention financière de 325 €.

Stage de réussite aux vacances de printemps : en attente d'une réponse de l'Inspection (3 groupes seront proposés par l'école pour les élèves de CE1-CE2- CM2).

Remerciements : L'ensemble de l'équipe éducative remercie le service de la mairie et sa responsable Mme SCHNEIDER de répondre au mieux à nos demandes.

POINT 8 : Projet éco-environnement

Rappel : Ce projet consiste à mettre en œuvre des actions pour donner un label international d'éco-école à l'école de Geuderthaim. Le thème choisi parmi 7 thèmes possibles est celui des déchets, pour cette première année. Le projet comporte plusieurs étapes :

- Une commission de suivi va être formée, elle se rassemblera 3 fois par an et sera composée des éco-délégués (un éco-délégué sera élu par classe), de représentants de la mairie et du périscolaire.
- Un diagnostic de l'état initial des choses sera réalisé.
- Un plan d'action sera mis en œuvre ; il pourra être différent selon les classes. Son impact dans l'école et dans le village sera évalué.
- Un éco-code sera créé (une fresque, un hymne, un logo...), afin de garder en mémoire ce qui a été fait.

Les élèves des classes de l'école ont participé à l'élaboration d'un logo.

Une réunion de la commission a eu lieu jeudi 24 mars dernier pour sélectionner le logo.

Une maman d'élève de l'école s'est proposée pour styliser le dessin retenu et pour le transformer en logo. Toute l'équipe enseignante la remercie chaleureusement.

Celui-ci viendra s'apposer sur les boîtes de goûter, mais aussi dans les courriers de communication de l'école.

La boîte à goûter sera proposée aux parents pour 6 € ; une commande comprise entre 200 et 300 boîtes sera effectuée.

Mise en place de poubelles jaunes (achetées sur le budget de la coopérative scolaire) pour le tri. Cela ne fonctionne pas correctement, car les agents d'entretien jettent tous les déchets dans la même poubelle, c'est pourquoi l'équipe enseignante envisage de mettre en place une brigade « propreté » pour que les déchets recyclables soient placés dans le bon conteneur.

Intervention du Smitom (toutes les classes sauf les CM2).

Achat de pinces pour le ramassage des déchets dans la cour.

Travail sur le recyclage en sciences dans différentes classes.

LE PROJET D'ECOLE

Rappel aux parents d'élèves élus

-Le projet d'école comporte 3 grands axes.

Les objectifs des grands axes sont les suivants (déclinés en fiches actions):

AXE 1 : Éduquer les élèves à des pratiques en faveur du développement durable pour devenir des éco-

citoyens responsables

- trier les déchets (animation Smitom "roule ta boule", visite de la déchèterie)
- économiser l'eau (visite de la station d'épuration)
- maîtriser la consommation de l'électricité au sein de l'école en partenariat avec l'ÉS)
- participer au nettoyage des abords de l'école (action communale)
- participer au fleurissement du village (action communale)
- poursuivre l'action compost

AXE 2 : Ouvrir à la culture, aux arts et à la fréquentation de différents milieux

- visite de musées, d'expositions, sortie au Vaisseau ...
- sortie au théâtre
- visite des coulisses du TNS
- mise en scène de saynètes et représentations
- stage poney
- stage escalade
- séances piscine

AXE 3 : S'approprier des pratiques de résolutions de problèmes et de logique

- pratique des échecs une fois par semaine
- jeux mathématiques
- participation à des "concours" de maths type « Kangourou des maths », activités challenge maths proposées par la circonscription.
- jeux de société, jeux de logique et de manipulation en activités autonomes

Le projet d'école arrivera à son terme en 2022, certaines actions initiées seront prolongées, et de nouvelles (en lien avec les demandes nationales) seront mises en place.

POINT 9 : Questions parents d'élèves et proposition d'actions

➔ Projet anti-harcèlement :

Définition du mot :

Le **harcèlement scolaire** est le fait pour un élève ou un groupe d'élèves de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements agressifs. Les actes considérés comme du **harcèlement scolaire** sont par exemple les moqueries, les brimades, les humiliations, les insultes.

Débats « philosophiques » autour de la question.

Les classes de CE1/CM1, CM1 et de CM2 vont réaliser des affiches sur le thème du harcèlement, celles-ci seront expliquées aux autres classes, puis exposées sur les murs de l'école.

Lors de l'échange avec les CM2, certains ont estimé que cela ne servait à rien car pour eux il n'y a pas de harcèlement au sein de l'école.

➔ Projet école-verte : intervention de Camille JEAMBRUN, de Maison de la Nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du nord.

Entrevue avec Béatrice TREIL (adjointe au Maire) pour pouvoir bénéficier de bacs en bois qui seraient disposés le long du mur, afin que la classe de CM1 puisse mener à bien le projet.

Mme JEAMBRUN précise que pour que la cour d'école attire des insectes pollinisateurs ou autres, elle doit être aménagée avec des végétaux. Dans l'état actuel des choses, l'intérêt de fabriquer un hôtel à insectes ou mettre un composteur (par exemples) n'est pas approprié.

→ Projet pour la future cour d'école : aménager une zone plus calme, en dehors des zones de jeux de ballons.

→ Photo de classe le 6 mai 2022 effectuée par Mme Brigitte HASE.

Actions envisagées par la PEEP :

-Un concours "grands dessinateurs" sur le thème des fables de La Fontaine (date limite le 13 mai).

-Un concours "grands lecteurs" où les élèves parlent d'un livre qui leur a plu (CM1-CM2) (date limite le 13 mai).

Action envisagée par l'association "Vivre l'École" :

-La vente de fournitures scolaires pour la rentrée prochaine : voir si l'uniformisation des fournitures pour toutes les classes peut se faire → à préciser lors d'une rencontre avec le directeur.

Actions communes aux 2 associations :

-Le marché de Noël sur la place de la mairie, avec des commerçants du village.

-L'organisation de la fête de fin d'année. Une rencontre entre les membres des associations et M. KEIFFER aura lieu prochainement pour voir comment organiser la chose.

Calendrier :

- **Photo de classe le 6 mai 2022**
- **Conseil d'école du 3^e trimestre : Vendredi 24 juin 2022 à 20 h (semaine 25)**
- Fête des CM2 : l'après-midi du 24 juin, avec remise des livres dédiés par monsieur le Maire (**annulé et reporté au 1^{er} juillet**)
- **Fête scolaire : vendredi 1^{er} juillet 2022**

La secrétaire,

Anne GUILLON

Le directeur,

Thierry KEIFFER